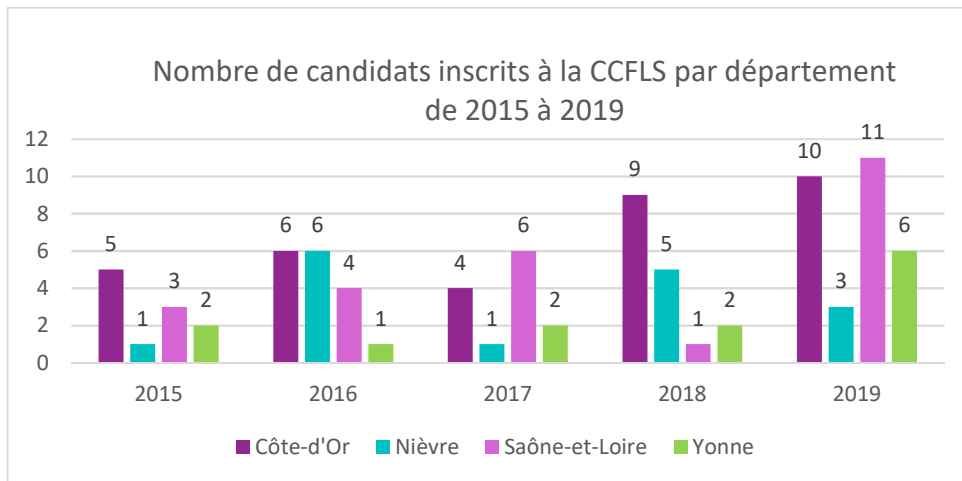
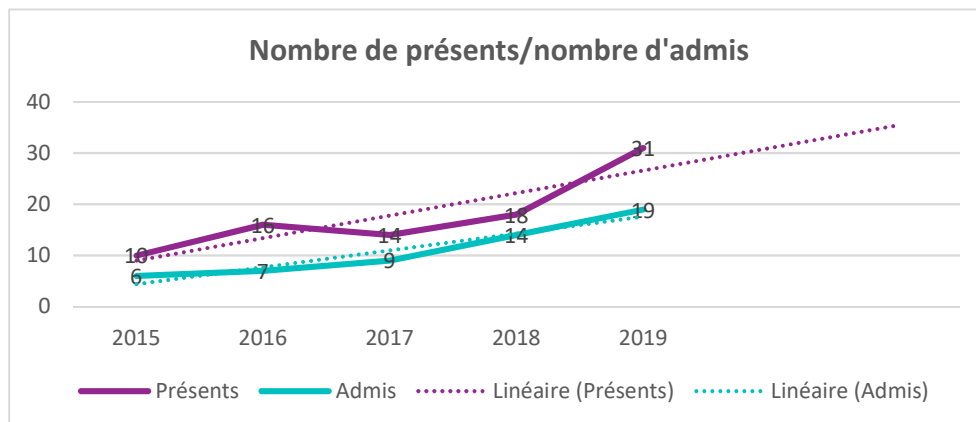


CERTIFICATION COMPLEMENTAIRE FLS

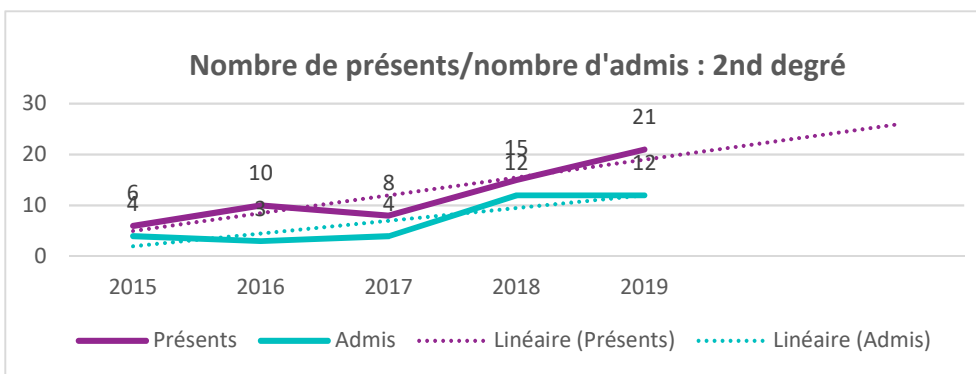
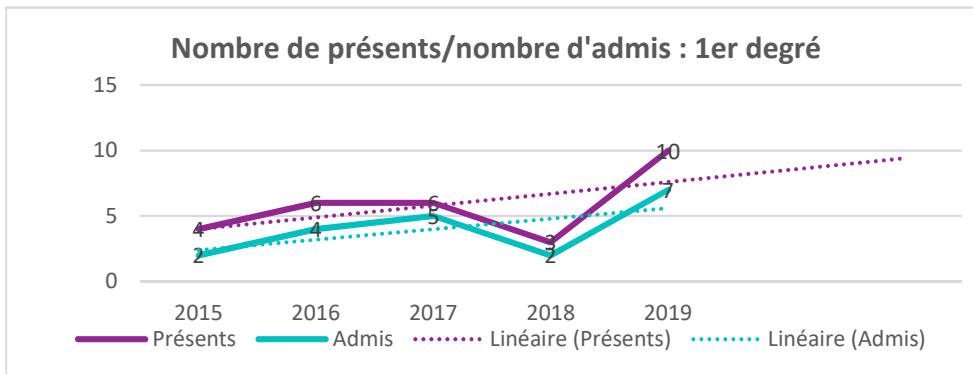
Bilan statistique de 2015 à 2019



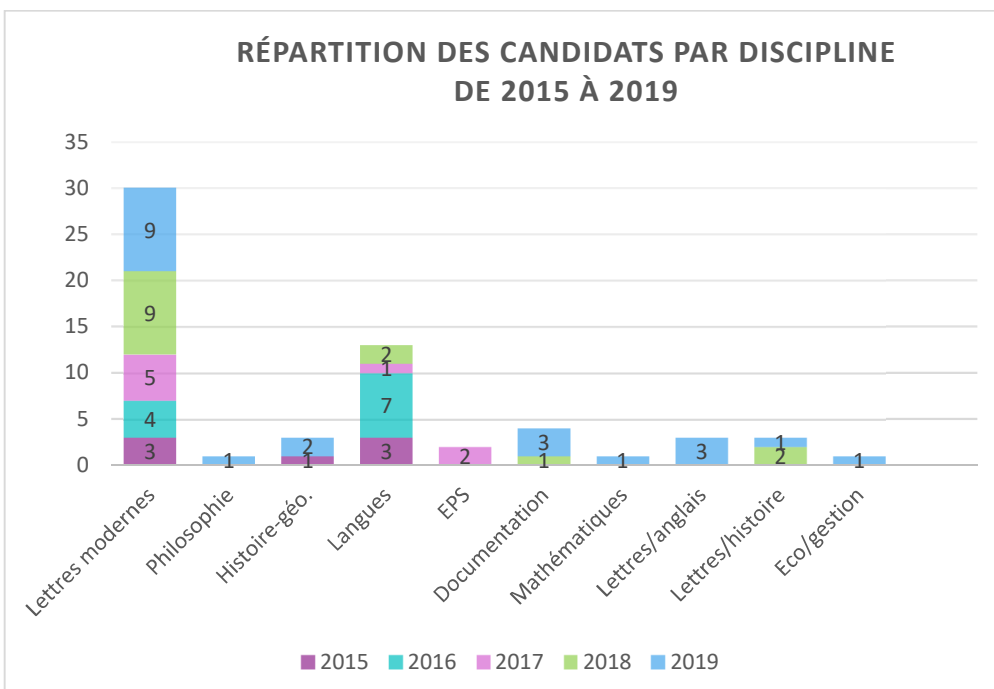
Il est à noter l'augmentation significative du nombre de candidats en Saône-et-Loire et dans l'Yonne à la session 2019 et l'irrégularité, sur cinq années, du nombre d'inscrits dans la Nièvre.



Le nombre d'admis progresse plus régulièrement que le nombre d'inscrits. On peut supposer que certains candidats s'inscrivent de façon aléatoire.



Le nombre d'inscrits dans le 2nd degré est depuis cinq années plus important que dans le 1^{er} degré. En revanche, l'écart inscrits/admis est moins important dans le 1^{er} degré. Ce sont les candidats du 2nd degré qui s'inscriraient de façon plus aléatoire.



La diversification déjà relatée se poursuit : en 2017 deux professeurs d'EPS avaient passé la certification complémentaire FLS.

L'arrivée de professeurs documentalistes est récente et traduit une évolution de la prise en charge des élèves allophones au sein des équipes pédagogiques.

Désormais les professeurs de lycée professionnel (lettres/histoire, lettres/anglais, éco/gestion) s'autorisent à passer cette certification complémentaire. Cette évolution reflète un point fort de l'académie de Dijon comptant, à la rentrée scolaire 2019-2020, **14 UPE2A lycée**.

Bien que les professeurs de lettres présentent plus que les autres cette certification, il est à souligner, dans les candidats inscrits à la session 2019, un candidat professeur de mathématiques, et une candidate professeure de philosophie. Tous deux ont été reçus. Rappelons qu'en 2019, seulement 3 professeurs de lettres sur 9 inscrits ont été reçus à l'examen.

Ces constats montrent que dans notre académie, la maîtrise du français comme langue de scolarisation ne relève plus de la seule responsabilité de l'enseignant de français mais de plus en plus de toute l'équipe enseignante.

« L'apprentissage de la langue à l'école n'appartient pas seulement aux disciplines linguistiques, mais également aux autres disciplines, d'où l'intérêt de collaborations interdisciplinaires. La langue de scolarisation se trouve ainsi placée au carrefour des didactiques du français et des didactiques disciplinaires, appelant une réflexion approfondie sur les liens étroits entre compétences langagières et savoirs disciplinaires¹. »

¹ Laurence LE FERREC, « Le français de scolarisation au carrefour des didactiques du français et des disciplines », *Le français aujourd'hui* 2012/1 (n°17), Éditions Armand Colin